

10 juillet 2025



Mise à jour des perspectives des dépenses de la Banque de l'infrastructure du Canada



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Les estimations du DPB indiquent que la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) versera 14,9 milliards de dollars d'ici 2027-2028, alors que son objectif est de 35 milliards de dollars pour cette même année. D'ici 2029-2030, la BIC versera 20,7 milliards de dollars. Elle a toutefois déjà atteint son objectif de 1 milliard de dollars pour les investissements autochtones.

Analystes principaux :

Katarina Michalyshyn, analyste principale

Préparé sous la supervision de :

Mark Mahabir, directeur général, analyse budgétaire et des coûts

Nathalie Desmarais, Marie-Eve Hamel Laberge, Martine Perreault et Rémy Vanherweghem ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, [veuillez communiquer avec le Bureau du directeur parlementaire du budget](#).

Yves Giroux

Directeur parlementaire du budget

Tableau des matières

Faits saillants.....	1
Résumé	2
Contexte	3
Données.....	5
Méthodologie.....	6
Résultats	7
Décaissements.....	7
Financement public et privé.....	12
Sources d'incertitude	16
Annexe A : Décaissements et clôtures financières.....	17
Notes	23

Faits saillants

La Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) versera 14,9 milliards de dollars d'ici 2027-2028, soit 20,1 milliards de moins que l'objectif de 35 milliards. Cette projection des décaissements est légèrement inférieure aux 15,9 milliards de dollars prévus dans le rapport du DPB de 2021.

D'ici 2029-2030, la BIC devrait décaisser 20,7 milliards de dollars.

Les décaissements pour les projets autochtones ont déjà atteint leur objectif de 1 milliard de dollars et devraient atteindre 3,1 milliards de dollars d'ici 2027-2028.

Résumé

Fondée en 2017, la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) a pour mandat de co-investir dans des projets d'infrastructure qui n'auraient pas été financièrement viables pour les investisseurs publics ou privés s'ils avaient dû les réaliser seuls.

La BIC investit dans cinq secteurs prioritaires, chacun ayant son propre objectif de financement. Ces secteurs sont les suivants (objectif entre parenthèses) :

- transport en commun (5 milliards de dollars);
- infrastructures vertes (10 milliards de dollars);
- commerce et transport (5 milliards de dollars);
- internet haut débit (3 milliards de dollars);
- énergie propre (10 milliards de dollars).

Dans le cadre de ces projets, la BIC s'est donnée pour objectif d'investir 1 milliard de dollars dans des projets autochtones.

De plus, le programme d'accélération de projets de la BIC a un objectif de 500 millions de dollars. Le financement accordé dans le cadre de ce programme vise à aider les projets potentiels à atteindre un stade où la BIC peut envisager un investissement complet.

En 2021, le DPB a publié un rapport sur l'état d'avancement du décaissement des fonds d'investissement de la BIC. Le rapport a conclu que le rythme du décaissement était trop lent pour permettre d'atteindre l'objectif de 35 milliards de dollars d'ici 2027-2028.

Le rapport actuel prévoit que la BIC déboursera 14,9 milliards de dollars d'ici 2027-2028. Ce montant restera inférieur à l'objectif et légèrement inférieur aux décaissements prévus dans le rapport précédent. D'ici 2029-2030, la BIC devrait débourser 20,7 milliards de dollars.

Toutefois, la BIC a déjà atteint son objectif de décaissement pour les investissements destinés aux investissements autochtones. D'ici 2027-2028 et 2029-2030, elle devrait investir respectivement 3,1 milliards et 5,4 milliards de dollars dans des projets autochtones.

Ce rapport commente également brièvement la répartition des partenaires des secteurs public et privé qui co-investissent avec la BIC.

Contexte

Fondée en 2017, la BIC a pour mandat de co-investir dans des projets d'infrastructure qui n'auraient pas été financièrement viables pour les investisseurs publics ou privés s'ils avaient dû les réaliser seuls¹.

En 2021, le DPB a publié un rapport sur l'état d'avancement du décaissement des fonds d'investissement de la BIC. Le rapport a conclu que le rythme du décaissement était trop lent pour permettre d'atteindre l'objectif de 35 milliards de dollars d'ici 2027-2028^{2,3}. Le DPB estimait que la BIC raterait son objectif de 19 milliards de dollars.

Quatre ans se sont écoulés depuis le rapport publié par le DPB en 2021. Au cours de cette période, la BIC a réalisé de nouveaux investissements. Les données supplémentaires recueillies permettent désormais au DPB d'établir des projections pour chaque secteur.

La BIC investit dans cinq secteurs prioritaires, chacun ayant son propre objectif de financement. Certains de ces objectifs ont changé depuis le début de la BIC. Ils seront examinés dans la section consacrée aux résultats. Le tableau 1 présente les objectifs actuels.

Tableau 1

Objectifs de financement pour les secteurs prioritaires

Secteur	Objectif
Transport en commun	5 milliards de dollars
Infrastructures vertes	10 milliards de dollars
Commerce et transport	5 milliards de dollars
Internet haut débit	3 milliards de dollars
Énergie propre	10 milliards de dollars

Notes :

Le transport en commun comprend divers projets liés aux déplacements urbains, tels que les projets de trains légers et de bus zéro émission.

Les infrastructures vertes comprennent des projets tels que la rénovation des bâtiments pour améliorer leur efficacité énergétique, les stations de recharge pour véhicules électriques, les stations de ravitaillement en hydrogène, les usines de traitement des eaux et les installations de recyclage du carbone.

Le commerce et le transport comprennent des projets tels que les routes, les ports, les aéroports, les chemins de fer longue distance (plus longs que les trains de banlieue dans le secteur du transport en commun) et les projets liés à l'agriculture.

L'internet haut débit englobe des projets qui fournissent un accès Internet haut débit aux régions qui sont mal desservies ou qui ne le sont pas du tout.

L'énergie propre comprend des projets tels que l'énergie verte (par exemple, les panneaux solaires, les éoliennes, l'hydroélectricité, les réacteurs nucléaires), le stockage d'énergie et les systèmes énergétiques de quartier.

Le financement destiné aux cinq secteurs prévoit 1 milliard de dollars pour les investissements dans des projets autochtones.

De plus, le programme d'accélération de projets de la BIC a un objectif de 500 millions de dollars. Le financement accordé dans le cadre de ce programme vise à aider les projets potentiels à atteindre un stade où la BIC peut envisager un investissement complet⁴.

Données

Le DPB a obtenu des données auprès de la BIC par le truchement des demandes d'information IR0809⁵ et IR0819⁶. La BIC a fourni des données confidentielles sur les projets qui ont atteint l'étape de la clôture financière et qui ont obtenu du financement au titre du programme d'accélération de projets, ainsi que les décaissements prévus pour ces deux types de projets⁷. Des données ont également été fournies sur les projets à d'autres stades d'examen.

Les renseignements tirés des rapports annuels, des plans d'entreprise et des mises à jour trimestrielles ont également été utilisés, ainsi que d'autres données sur les projets de la BIC provenant de sources publiques.

Méthodologie

Étant donné que le calendrier des clôtures financières et des décaissements peut être imprévisible, en particulier pour les projets de grande envergure, les projections du DPB reflètent ce qui devrait se produire en moyenne sur un certain nombre d'années, plutôt que d'être précises pour une année donnée. Les projections de la BIC sont réalisées de manière similaire.

Pour estimer les décaissements qui découleront à terme des projets actuellement à l'étude, le DPB a calculé les éléments suivants à partir de données historiques de la BIC pour chacun des cinq secteurs :

- Le taux de croissance moyen des projets en phase initiale d'examen entre 2022-2023 et 2024-2025;
- Le pourcentage de projets qui seront retirés de la liste avant d'atteindre le stade de la clôture financière à chaque étape de l'examen;
- Parmi les projets qui ne sont pas retirés de la liste, le pourcentage de projets à chacune des trois étapes qui passeront à l'étape suivante ou à celle de la clôture financière dans les 12 mois;
- La répartition du nombre d'années entre la clôture financière d'un projet et son premier décaissement;
- La répartition des fonds qui seront versés au cours de chaque année de décaissement;
- L'investissement moyen de la BIC dans chacun des cinq secteurs depuis 2021-2022.

De plus, le DPB a projeté les décaissements au titre du programme d'accélération de projets en tenant compte du fait que, dans la plupart des cas, les projets n'utilisent qu'un pourcentage du financement de ce programme.

De plus, afin de prévoir les investissements dans les projets autochtones, le DPB a calculé la proportion historique du financement de la BIC par secteur consacrée à ce type de projets. Le DPB a combiné ces proportions et les projections globales de chaque secteur afin d'établir des projections pour les investissements dans les projets autochtones.

Ces projections supposent que la BIC ne changera pas sa façon de procéder à l'avenir.

Résultats

Décaissements

La BIC devrait déboursier 14 902 millions de dollars d'ici 2027-2028 et 20 675 millions de dollars d'ici 2029-2030.

Tableau 2

Total des décaissements prévus

	Avant 2025-2026	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
Total	5 018	4 399	3 147	2 338	2 350	3 422
Total cumulé	5 018	9 417	12 565	14 902	17 253	20 675

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

La BIC ne devrait atteindre ses objectifs de décaissement dans aucun secteur d'ici 2027-2028.

Dans son rapport publié en 2021, le DPB prévoyait que d'ici 2027-2028, la BIC aurait déboursé 15 937 millions de dollars. Le rapport actuel prévoit des décaissements cumulatifs similaires, bien que légèrement inférieurs, de 14 902 millions de dollars. Cela représente 1 035 millions de dollars, soit 6 %, de moins que les prévisions du rapport de 2021.

Toutefois, le secteur du transport en commun devrait atteindre son objectif d'ici 2029-2030. De même, le secteur de l'internet haut débit ne sera que 9 % en deçà de son objectif de 3 milliards de dollars d'ici 2029-2030. L'objectif de décaissement pour les projets autochtones avait déjà été dépassé à la fin de 2024-2025.

En outre, le programme d'accélération de projets affiche jusqu'à présent un très faible niveau de décaissements. Cela s'explique toutefois en partie par la manière dont le financement de ce programme est classé. Si un projet bénéficie d'un financement au titre du programme d'accélération de projets et atteint ensuite l'étape de la clôture

financière, le financement versé est alors intégré au financement d'investissement. Par conséquent, plus il y aura de projets qui bénéficient d'un financement au titre du programme d'accélération de projets et atteignent par la suite l'étape de la clôture financière, moins il y aura de fonds qui finiront par être classés comme du financement au titre du programme d'accélération de projets. À la fin de 2024-2025, 18 % des projets visés par le programme d'accélération de projets ont finalement atteint l'étape de la clôture financière.

Tableau 3

Décaissements prévus et écarts par rapport aux objectifs, en millions de dollars

Secteur	Objectif	Total d'ici 2027-2028	Total d'ici 2029-2030	% atteint d'ici 2027-2028	% atteint d'ici 2029-2030	Écart d'ici 2027-2028	Écart d'ici 2029-2030
Transport en commun	5 000	3 919	5 178	78 %	Objectif atteint	1 081	-178
Infrastructures vertes	10 000	2 999	3 943	30 %	39 %	7 001	6 057
Commerce et transport	5 000	1 246	1 704	25 %	34 %	3 754	3 296
Internet haut débit	3 000	2 229	2 724	74 %	91 %	771	276
Énergie propre	10 000	4 465	7 043	45 %	70 %	5 535	2957
Accélération de projets ⁸	500	46	82	9 %	16 %	454	418
Total⁹	35 000	14 902	20 607	43 %	59 %	20 098	14 325

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans certains cas, la BIC avait initialement des objectifs sectoriels différents. Il s'agit notamment des cas suivants :

- Infrastructures vertes : L'objectif actuel est de 10 milliards de dollars, l'objectif initial était de 5 milliards de dollars¹⁰;
- Internet haut débit : L'objectif actuel est de 3 milliards de dollars, l'objectif initial était de 1 milliard de dollars¹¹;
- Énergie propre : L'objectif actuel est de 10 milliards de dollars, l'objectif initial était de 5 milliards de dollars¹².

Ces objectifs initiaux et leur comparaison avec les projections du DPB sont présentés dans le tableau 4.

Tableau 4

Parmi les projets ayant des objectifs initiaux différents, décaissements prévus et écarts par rapport aux objectifs, en millions de dollars

Secteur	Objectif initial	Total d'ici 2027-2028	Total d'ici 2029-2030	% atteint d'ici 2027-2028	% atteint d'ici 2029-2030	Écart d'ici 2027-2028	Écart d'ici 2029-2030
Infrastructures vertes	5 000	2 999	3 943	60 %	79 %	2 001	1 057
Internet haut débit	1 000	2 229	2 724	Objectif initial atteint (en 2025-2026)	Objectif initial atteint (en 2025-2026)	-1 229	-1 724
Énergie propre	5 000	4 465	7 043	89 %	Objectif initial atteint (en 2028-2029)	535	-2 043

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Si les objectifs sectoriels initiaux avaient été maintenus, l'objectif relatif à l'internet haut débit aurait été atteint en 2025-2026, tandis que l'objectif relatif à l'énergie propre aurait été atteint en 2028-2029.

En outre, la BIC a dépassé son objectif de financement de 1 milliard de dollars pour les projets autochtones en 2024-2025. Le montant des décaissements devrait atteindre 3,1 milliards de dollars d'ici 2027-2028 et 5,4 milliards de dollars d'ici 2029-2030.

Tableau 5

Décaissements prévus pour les projets autochtones, en millions de dollars

	Total d'ici 2027-2028	Total d'ici 2029-2030	% atteint d'ici 2027-2028	% atteint d'ici 2029-2030	Excédent d'ici 2027-2028	Excédent d'ici 2029-2030
Projection du DPB	3 056	5 380	306 %	538 %	2 056	4 380

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Les projections des décaissements du DPB sont semblables à celles qui figurent dans le dernier plan d'entreprise de la BIC¹³, mais légèrement moins élevées qu'elles. Voir l'annexe A pour une comparaison détaillée.

Financement public et privé

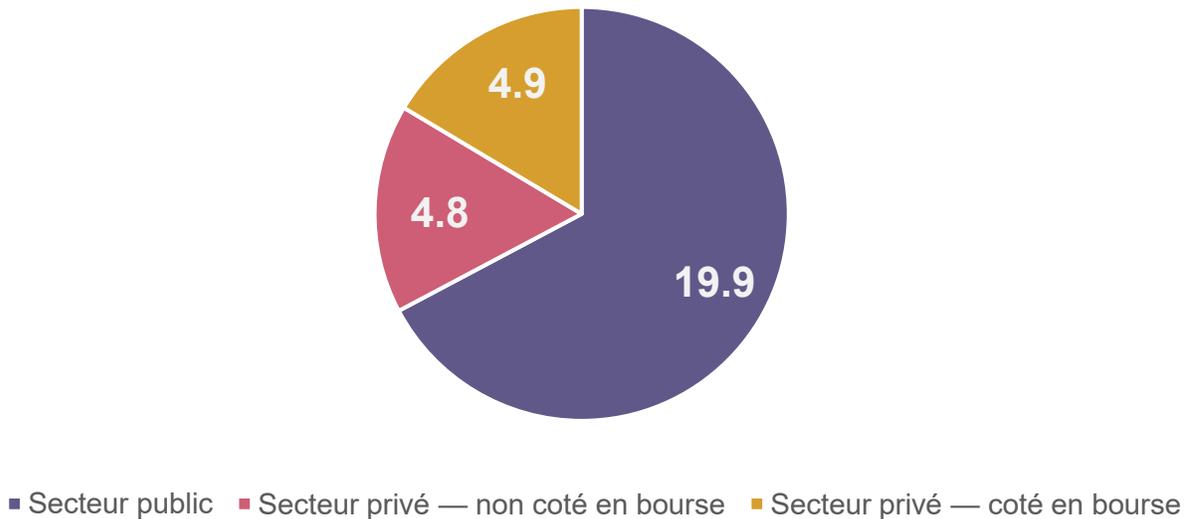
Des partenaires publics et privés co-investissent avec la BIC pour mener à bien des projets.

Le DPB a considéré certains partenaires comme publics alors que la BIC les considérait comme privés, et vice versa. Toutefois, ces différences n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats du présent rapport. Le DPB a défini ce qui était public et privé en se fondant sur l'Univers du secteur public de Statistique Canada et la documentation connexe.

Depuis la création de la BIC, les deux tiers du financement des partenaires proviennent du secteur public. Cependant, ces dernières années, la part des partenaires privés a presque atteint celle du secteur public, soit 48 % du total des fonds. Le financement du secteur privé provient systématiquement, à parts égales, des entreprises cotées en bourse et d'autres entités du secteur privé.

Figure 1

Niveau de financement des partenaires depuis la mise en place de la BIC (en milliards de dollars)



Source :

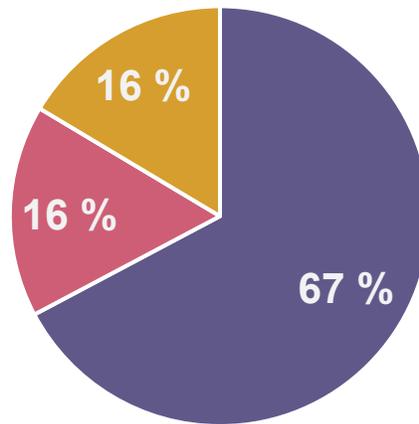
Données de la BIC et calculs du DPB.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Figure 2

Pourcentage de financement des partenaires depuis la mise en place de la BIC



■ Secteur public ■ Secteur privé — non coté en bourse ■ Secteur privé — coté en bourse

Source :

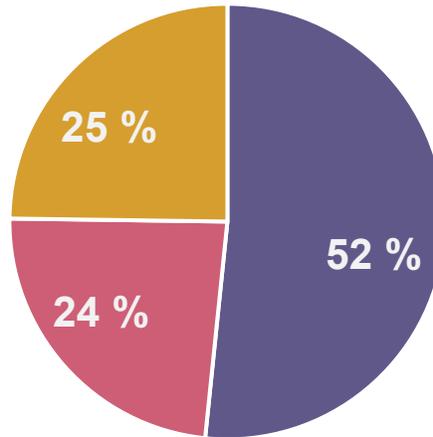
Données de la BIC et calculs du DPB.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Figure 3

Pourcentage de financement des partenaires de 2022-2023 à 2024-2025



■ Secteur public ■ Secteur privé — non coté en bourse ■ Secteur privé — coté en bourse

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

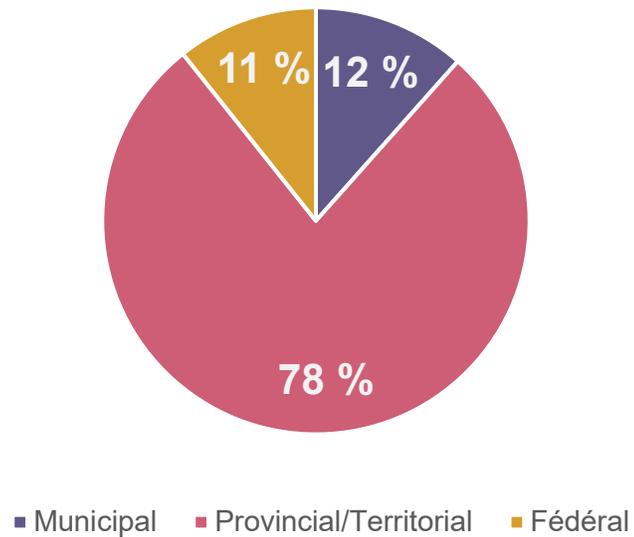
Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

De plus, depuis la mise en place de la BIC, plus du trois quarts du financement du secteur public proviennent de l'échelon provincial. Le reste du financement du secteur public est réparti presque à parts égales entre les échelons fédéral et municipal.

Figure 4

Pourcentage des fonds d'investissement des partenaires publics provenant de différents ordres de gouvernement depuis la mise en place de la BIC



Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources d'incertitude

Le DPB a supposé que la BIC continuerait à donner la priorité aux mêmes secteurs et à faire progresser les projets au même rythme qu'au cours des quelques dernières années. La BIC pourrait toutefois décider de se concentrer sur les secteurs qui risquent de ne pas atteindre leurs objectifs. Cependant, on ne voit pas clairement comment cela améliorerait le rendement global de la BIC, étant donné que l'objectif global de 35 milliards de dollars est supérieur à la somme des objectifs sectoriels et des objectifs du programme d'accélération de projets. Pour atteindre l'objectif global de 35 milliards de dollars, la BIC devrait dépasser au moins certains de ses objectifs sectoriels.

La taille des projets et la vitesse à laquelle ils progressent dans le processus d'examen de la BIC peuvent varier au fil du temps, ce qui pourrait avoir une incidence sur le rythme des clôtures financières et des décaissements.

De même, la volonté des partenaires d'investir avec la BIC peut être influencée par la conjoncture économique générale, y compris les événements géopolitiques. Cela pourrait avoir une incidence sur le montant des investissements de la BIC.

Annexe A : Décaissements et clôtures financières

Tableau A1

Décaissements prévus par année et par secteur en millions de dollars^{14,15}

	Avant 2025- 2026	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total d'ici 2027- 2028	Total d'ici 2029- 2030
Transport en commun	1 471	842	737	869	540	719	3 919	5 178
Infrastructures vertes	584	1 016	858	540	443	502	2 999	3 943
Commerce et transport	481	347	249	169	196	262	1 246	1 704
Internet haut débit	327	1 194	607	100	189	306	2 229	2 724
Énergie propre	2 145	988	686	645	965	1 614	4 465	7 043
Accélération de projets	9	11	11	14	17	19	46	82
Total	5 018	4 399	3 147	2 338	2 350	3 422	14 902	20 675

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau A2

Clôtures financières prévues par année et par secteur en millions de dollars

	Avant 2025- 2026	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total d'ici 2027- 2028	Total d'ici 2029- 2030
Transport en commun	4 330	688	694	618	625	678	6 329	7 633
Infrastructures vertes	3 111	1 081	1 003	835	796	835	6 029	7 660
Commerce et transport	1 315	428	438	318	293	308	2 499	3 100
Internet haut débit	2 154	453	393	324	299	303	3 324	3 926
Énergie propre	4 935	3 290	2 274	1 612	1 320	1 235	12 112	14 667
Accélération de projets ¹⁶	24	15	17	20	23	27	76	126
Total	15 867	5 955	4 819	3 728	3 357	3 387	30 369	37 113

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau A3

Clôtures financières prévues pour les estimations du DPB et celles du plan d'entreprise de la BIC¹⁷, en millions de dollars

	Avant 2025- 2026	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total d'ici 2027- 2028	Total d'ici 2029- 2030
Estimation du DPB	15 867	5 955	4 819	3 728	3 357	3 387	30 369	37 113
Plan d'entreprise — limite inférieure	15 867	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 867	30 867
Plan d'entreprise — limite supérieure	15 867	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	30 867	40 867
Plan d'entreprise — limite intermédiaire	15 867	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	26 367	33 367

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le Plan d'entreprise de la BIC pour la période allant de 2024-2025 à 2028-2029 prévoit 3 milliards de dollars de clôtures financières pour chacune de ces années. Le plan d'entreprise prévoit également que des clôtures financières supplémentaires d'au moins 10 milliards de dollars auront lieu au cours de cette période ou des années suivantes. Ces 10 milliards de dollars devraient provenir de grands projets, qui ont généralement des délais plus longs et moins prévisibles que les autres projets. Le plan d'entreprise suppose également que, en moyenne, 3,5 milliards de dollars découleront des clôtures financières chaque année.

Afin de permettre une comparaison pertinente entre le plan d'entreprise et les projections du PDB, le tableau 3 présente les données du plan d'entreprise selon trois scénarios :

- limite inférieure : seulement 3 milliards de dollars par an en clôtures financières;
- limite supérieure : 3 milliards de dollars par an en clôtures financières, avec 10 millions de dollars supplémentaires répartis de manière égale sur cinq ans, pour un total de 5 millions de dollars par année;
- limite intermédiaire : 3,5 milliards de dollars par année en clôtures financières.

Le plan d'entreprise de la BIC pour la période allant de 2024-2025 à 2028-2029 ne s'étend pas jusqu'à 2029-2030. Le DPB a supposé que les montants pour 2029-2030 seront identiques aux montants prévus par la BIC pour 2028-2029.

Le total prévu par le DPB pour 2027-2028 est similaire au scénario de la BIC en cas de limite supérieure, tandis que le total pour 2029-2030 se situe entre ses scénarios en cas de limite intermédiaire et de limite supérieure.

Tableau A4

Décaissements prévus pour les estimations du DPB et celles du plan d'entreprise de la BIC, en millions de dollars

	Avant 2025- 2026	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total d'ici 2027- 2028	Total d'ici 2029- 2030
DPB	5 018	4 399	3 147	2 338	2 350	3 422	14 902	20 675
Plan d'entreprise¹⁸	5 018	3 393	3 406	3 435	3 522	3 610	15 253	22 385

Source : Données de la BIC et calculs du DPB. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sur la base de sa méthodologie, le DPB prévoit que les décaissements effectués d'ici 2027-2028 seront inférieurs de 350 millions de dollars, soit 2 %, aux prévisions du plan d'entreprise de la BIC. D'ici 2029-2030, l'estimation du DPB est inférieure de 1 170 millions de dollars, soit 8 %, à celle de la BIC.

Tableau A5

Décaissements prévus pour les projets autochtones, en millions de dollars

	Avant 2025- 2026	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total d'ici 2027- 2028	Total d'ici 2029- 2030
Projection du DPB	1 014	511	746	784	1 018	1 306	3 056	5 380

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau A6

Analyse détaillée : Clôtures financières prévues pour les projets autochtones, en millions de dollars

	Avant 2025- 2026	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total d'ici 2027- 2028	Total d'ici 2029- 2030
Projection du DPB	2 385	1 732	1 263	913	770	740	6 294	7 803

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau A7

Résumé : Clôtures financières prévues pour les projets autochtones, en millions de dollars

	Objectif	Total d'ici 2027- 2028	Total d'ici 2029- 2030	% atteint d'ici 2027- 2028	% atteint d'ici 2029- 2030	Excédent d'ici 2027- 2028	Excédent d'ici 2029- 2030
Projection du DPB	1 000	6 294	7 803	629 %	780 %	5 294	6 803

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Tableau A8

Exercices au cours desquels chaque secteur devrait atteindre son objectif

Secteur	Décaissement	Clôture financière
Transport en commun	2029-2030	2025-2026
Infrastructures vertes	2036-2037	2032-2033
Commerce et transport	2039-2040	2034-2035
Internet haut débit	2030-2031	2027-2028
Énergie propre	2031-2032	2026-2027
Accélération de projets ¹⁹	Nombreuses années	Nombreuses années
Total de la BIC	2034-2035	2029-2030
Projets autochtones	2024-2025	2023-2024

Source :

Données de la BIC et calculs du DPB.

Notes

¹ Selon un rapport de la School of Cities de l'Université de Toronto et de l'Institut urbain du Canada, le déficit total en infrastructures au Canada se situe entre 150 et 1 000 milliards de dollars. Voir le rapport [Canada's Urban Infrastructure Deficit: Toward democracy & equitable prosperity](#).

² Le plan [Investir dans le Canada : Le plan d'infrastructure à long terme du Canada – section de la Banque de l'infrastructure du Canada](#) prévoit que « [l]a Banque de l'infrastructure du Canada est chargée d'injecter 35 milliards de dollars, selon le principe de la comptabilité de caisse, sur une période 11 ans ». L'exercice 2027-28 se situe 11 ans après la création de la BIC.

³ La BIC génère également des revenus de ses investissements. Actuellement, le montant des revenus générés est suffisant pour qu'une partie de ces revenus soit réinvestie dans d'autres investissements de la BIC. Par conséquent, le financement des investissements de la BIC ne provient pas entièrement de crédits gouvernementaux. Ainsi, les chiffres des décaissements présentés dans ce rapport reflètent le financement fourni pour les projets d'infrastructure, quelle que soit l'origine de ce financement. Ces chiffres ne doivent pas être interprétés comme des coûts fiscaux pour le gouvernement.

⁴ Bien que chaque projet s'inscrive dans l'un des cinq secteurs, le financement accordé dans le cadre du programme d'accélération de projets ne peut pas être considéré comme ayant simultanément atteint l'étape de la clôture financière.

⁵ [IR0809](#).

⁶ [IR0819](#).

⁷ Un projet atteint l'étape de la clôture financière une fois que toutes les étapes contractuelles nécessaires à la participation de la BIC au projet ont été finalisées.

⁸ Dans le tableau 3 et dans tous les autres tableaux du présent rapport, les chiffres relatifs au programme d'accélération des projets ne comprennent que les fonds alloués aux projets qui n'ont pas encore atteint l'étape de la clôture financière. Ils ne comprennent pas les fonds alloués au titre du programme d'accélération de projets à ceux qui ont depuis atteint l'étape de la clôture financière. Dans ces cas, les fonds

initialement alloués au titre du programme d'accélération de projets ne sont plus classés comme tels.

⁹ L'objectif total de la BIC est supérieur à la somme de ses objectifs sectoriels et de ses objectifs en matière d'accélération des projets.

¹⁰ [Investir dans le Canada : Le plan d'infrastructure à long terme du Canada – section de la BIC](#). À l'origine, la BIC n'avait que trois secteurs prioritaires, chacun ayant un objectif de 5 milliards de dollars : transport en commun, commerce et transport, et infrastructures vertes. Seul l'objectif pour le secteur des infrastructures vertes a été augmenté par la suite.

¹¹ [Rapport annuel de la BIC 2018-2019](#).

¹² [Rapport annuel de la BIC 2020-2021](#).

¹³ [Plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029 de la BIC](#).

¹⁴ Un projet, [Rénovations énergétiques d'Algoma Steel](#), a atteint l'étape de la clôture financière, mais a finalement trouvé un autre financement et n'a pas utilisé les fonds de la BIC. Le DPB n'a pas tenu compte de ce projet dans ses calculs.

¹⁵ Un projet, [Azure Sustainable Fuels](#), a reçu un financement pour l'ingénierie et la conception initiales de la part de la BIC. Ce financement sera destiné à des activités similaires à celles qui sont généralement financées dans le cadre du programme d'accélération de projets, mais l'accord de financement conclu entre le projet et la BIC est plus comparable à ceux conclus pour des projets qui ont atteint l'étape de la clôture financière. C'est pourquoi le DPB a inclus le financement accordé à Azure Sustainable Fuels dans la même catégorie que les autres projets qui ont atteint l'étape de la clôture financière.

¹⁶ L'accélération de projets est comprise, car elle fait partie des engagements financiers totaux de la BIC. Les montants indiqués dans le tableau correspondent aux montants estimés des engagements, qu'ils finissent ou non par être versés.

¹⁷ Depuis la publication du dernier plan d'entreprise de la BIC, de nouvelles données pour 2024-2025 sont devenues disponibles. Le tableau ci-dessus applique les estimations du DPB pour le total en 2024-2025 aux lignes du plan d'entreprise de la BIC.

¹⁸ Le chiffre pour la période antérieure à 2025-2026 utilise les données de la BIC fournies dans le document IR0819 plutôt que celles du plan d'entreprise pour la période allant

de 2024-2025 à 2028-2029, qui sont moins récentes. Pour extrapoler les données du plan d'entreprise jusqu'en 2029-2030, le DPB a appliqué le taux de croissance des deux dernières années des projections de la BIC au chiffre de 2028-2029.

¹⁹ Selon la méthodologie du DPB, l'objectif d'accélération de projets serait si long à atteindre que le DPB a jugé qu'il ne serait pas prudent d'en présenter les résultats. Tout résultat serait très incertain.

RP-2526-005-S_f

T_RP_3.1.0f

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2025